



Comité Technique du 2 juin 2022

1 – DG déléguée à la Fabrique de la Ville Écologique et Solidaire

1.A DOPEA Pôle technique- service exploitation des installations: évolution organisationnelle de l'unité conduite des installations du secteur production

L'unité conduite des installations est composée de 16 postes. Les agents travaillent en 3x8. Le pilotage de la production est actuellement assuré par un technicien de production avec un roulement toutes les 6 semaines. Face aux nouveaux besoins, une nouvelle organisation est proposée.

L'objectif est de :

- Consolider l'encadrement des agents de la conduite des installations.
- Renforcer le partage des responsabilités sur les process.
- Améliorer le pilotage par un travail plus collaboratif.

Les moyens mis en œuvre:

Réorganisation à effectif constant avec transfert de 7 postes (3 postes de techniciens et 4 postes d'adjoints techniques électroméca) du secteur installation à conduite des installations. Le service des exploitations devient le service Production Eau Potable.

Tout d'abord sur le contexte, la CGT souhaite préciser les missions des agents de quart. Leurs missions sont d'assurer la qualité mais aussi la quantité d'eau sur la métropole ainsi que la prise en charge des appels téléphoniques en dehors des heures ouvrées, ce qui constitue une charge et une responsabilité importante. A ce titre la CGT rappelle que les agents souhaiteraient la création d'une 9^{ème} équipe de quart.

Sur la nouvelle organisation proposée la CGT pense qu'elle va dans le bon sens. Elle devrait amener une meilleure répartition de la charge de travail pour les techniciens, une clarification des process et un renforcement du travail collectif. Néanmoins la CGT restera vigilante avec les agents sur ce nouveau fonctionnement.

Votes:

Pour: CGT, CFTC

Abst: CFDT, UNSA, FO

1.B- Direction Nature et Jardins:

- 1.B.1-Évolution de l'organisation du service public et éducation – phase 2:

Ce dossier présente la réorganisation du service, toutes les activités en lien avec les relations et les différents publics sont à présent regroupés dans un seul et même nouveau service .

La répartition des missions ainsi que l'organisation du travail sont repensées afin de favoriser une clarification et une cohésion entre les agents, tout en adéquation avec les besoins et valeurs de la collectivité.

Pour la CGT, la concertation n'a pas été à la hauteur des attentes des agents, elle a été précipitée et n'a pas permis d'échanger de manière construite et approfondie.

Les agents restent planifiés et annualisés ce qui représentent une contrainte forte pour eux et surtout des difficultés d'organisation pour la collectivité, quid des conséquences sur leur santé ?

Les agents regrettent d'une part la disparition des aquariums, même si la réfection de ceux-ci auraient représenté un coût trop important pour la collectivité.

De nombreuses inquiétudes restent présentes sur la gestion des animations, avec des groupes de 32 d'enfants en très bas âge, la préparation des animations est à la charge des agents devenus animateurs, cette charge est lourde et nous questionne sur la qualification du poste, ne s'agit-il pas là d'un niveau catégorie B plutôt que C ?

Les agents sont étonnés de perdre des jours de récupération et du salaire suite à cette réorganisation.

Votes:

Contre: CGT,

Abst: FO

Pour: UNSA, FO, CFTC

- 1.B.2: Service Production végétale et logistique: modalités de fonctionnement et horaires pour les week-ends travaillés

Il s'agit là de modifier l'organisation du travail à l'unité «Cultures florales et décors» de la Direction Nature et Jardin qui est une composante du service Productions Végétales basé sur un site de 10 hectares au sein du Parc du Grand Blottereau.

Pour la CGT, ce dossier a bénéficié d'une meilleure concertation que le précédent, les agents ont apprécié les échanges avec la direction, ils émettent le souhait que le terme "intervention" soit remplacé par "permanence".

Votes:

Abst: CGT, FO

Pour: CFDT, UNSA, CFTC

2 – DG Information et Relation au Citoyen

2.A – Pôle presse: évolution de l'organisation

Ce dossier présente les évolutions proposées qui ont pour objectifs de préciser, renforcer et clarifier la répartition des missions entre les deux fonctions (responsable service presse et adjointe au responsable du service presse) au bénéfice de l'équilibre de la charge de travail, du bon fonctionnement du service et de la qualité du service rendu (élus, services et journalistes).

La CGT remarque l'articulation quelque peu déroutante de ce service, la charge de travail est visiblement très importante, nous regrettons que celle-ci soit compensée par une nouvelle répartition du travail et non pas par une création de poste.

La CGT rebondit également sur l'aspect temps de travail des cadres en général et ceux de ce service qui depuis la mise en place des 1607 heures sont pénalisés et se retrouvent à effectuer du temps de travail gratuit. Nous rappelons qu'un chantier spécifique sur le temps de travail des cadres devrait être ouvert comme le revendique la CGT.

Votes:

Abst: CGT, CFDT, FO

Pour: UNSA, CFTC

2.B –DGIRC: évolutions organisationnelles

Pour la CGT, il s'agit de consolider une organisation qui avait été entamée il y a quelques mois, nous notons positivement l'évolution d'un poste de C à B, il nous semble dommage que l'aspect charge de travail ne soit pas compensé par des créations de poste.

La problématique est récurrente sur la vacances de postes peu attractifs au regard de la politique salariale de la collectivité.

Votes:

Abst: CGT, CFDT, UNSA, FO

Pour : CFTC

3 –DG Territoires Proximité Déchets Sécurité

3.A –Pôle Sud Ouest- Cellule de gestion: évolution de l'organisation de l'accueil du Pôle

Il s'agit de proposer une nouvelle organisation au sein de l'accueil du Pôle pour permettre de recentrer les missions des assistantes, de faciliter le planning d'accueil et d'assurer une meilleure fluidité des situations suivies à l'accueil en limitant le nombre d'interlocuteurs.

Pour la CGT il s'agit là encore d'une énième réorganisation au sein des Pôles en général. Comme d'habitude celle-ci se fait à effectifs constants. On ne fait que transférer des postes soi-disant vacants d'un service à l'autre.

On reconnaît bien là le principe des chaises musicales trop souvent utilisé dans les pôles.

La CGT souhaite qu'un véritable état des lieux de l'organisation des accueils dans les Pôles soit fait.

La CGT s'abstiendra sur ce dossier.

Votes:

Abst : CGT, FO

Pour : CFDT, UNSA, CFTC

3.B- Direction de la Tranquillité Publique: création du service CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Ce dossier présente la création d'un poste de catégorie A (niveau de fonctionnalité 3.2) pour assurer les activités liées à la création du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), celui-ci sera créé le 30 juin prochain à l'occasion du Conseil Métropolitain.

Pour la CGT cette nouvelle structure s'ajoute à la longue liste des partenaires existants en lien avec la prévention de la délinquance, les instances s'empilent et nous nous interrogeons sur l'articulation qu'il y aura entre toutes celles-ci.

Votes:

Abst : CGT, UNSA, FO

Pour : CFDT, CFTC